



Assemblée générale

Distr.: Limitée
28 mai 2001

Français
Original: Anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Quarante-quatrième session

Vienne, 6-15 juin 2001

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Application des recommandations de la
troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration
et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
(UNISPACE III)**

Résultats de l'enquête sur les recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

Note du Secrétariat

I. Introduction

1. Conformément à la résolution 55/122 de l'Assemblée générale en date du 8 décembre 2000, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné, à sa trente-huitième session, par l'intermédiaire de son Groupe de travail plénier, l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)¹. Le Sous-Comité a fait siennes les recommandations du Groupe de travail plénier, telles qu'elles figuraient dans le rapport de celui-ci (voir A/AC.105/761, annexe II).

2. Le Groupe de travail plénier s'est mis d'accord sur un mécanisme par l'intermédiaire duquel différents États Membres et leurs institutions gouvernementales compétentes pourraient assurer l'évaluation et l'application des recommandations d'UNISPACE III, en prenant volontairement la responsabilité de mesures particulières. Ce mécanisme, qui serait ouvert à tous les États Membres intéressés, devrait être adopté par consensus par le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

3. Le Groupe de travail plénier s'est prononcé pour la réalisation d'une enquête parmi les États Membres afin de déterminer l'intérêt et le degré de priorité que ceux-ci accordent à chaque mesure constituant le noyau

* A/AC.105/L.232.

de la stratégie présentée dans la résolution d'UNISPACE III intitulée "Le millénaire de l'espace: la Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain"² pour faire face aux défis mondiaux futurs. Cette enquête devait permettre à chaque État Membre d'indiquer s'il souhaitait être responsable de l'équipe chargée d'exécuter la mesure recommandée ou en être membre et de signaler les entités non gouvernementales désireuses de participer à cette équipe (A/AC.105/761, annexe II, par. 8). Le Groupe de travail plénier a demandé au Bureau des affaires spatiales de distribuer le formulaire d'enquête aux États Membres et de compiler les résultats en vue de les présenter à la quarante-quatrième session du Comité. Il a également été convenu que le Président du Sous-Comité scientifique et technique tiendrait des consultations informelles afin de choisir par consensus les responsables des équipes chargées d'exécuter chaque mesure recommandée et de désigner les membres de ces équipes. Sur la base des résultats de ces consultations, le plan de travail et les calendriers de présentation des rapports au Sous-Comité pourraient être établis à la quarante-quatrième session du Comité.

II. Procédure proposée

4. Le projet de plan de travail pour le suivi d'UNISPACE III qui avait été soumis au Sous-Comité scientifique et technique à sa trente-huitième session (A/AC.105/C.1/L.252) prévoyait le programme de travail ci-après pour la trente-neuvième session du Sous-Comité, en 2002:

- a) Rapport au Sous-Comité scientifique et technique sur les progrès d'ensemble réalisés au titre des initiatives visant à donner suite à UNISPACE III;
- b) Approbation officielle des équipes responsables de chaque recommandation, des priorités et du plan de travail global;
- c) Rapport sur les plans de travail concernant chaque recommandation;
- d) Rapport d'activité sur chaque recommandation à l'étude;
- e) Identification des lacunes et des chevauchements, et recommandations visant à y remédier.

5. Un rapport faisant suite à la trente-neuvième session du Sous-Comité serait présenté au Comité à sa quarante-cinquième session, en 2002, en ce qui concerne les progrès d'ensemble réalisés au titre des initiatives visant à donner suite à UNISPACE III. À sa quarantième session, en 2003, le Sous-Comité serait saisi de rapports de fond sur les résultats des initiatives prioritaires et mettrait en route les activités concernant les questions de moindre priorité.

III. Structure de l'enquête

6. Comme l'a demandé le Groupe de travail plénier du Sous-Comité scientifique et technique, le Bureau des affaires spatiales a adressé aux États Membres, dans une note verbale datée du 13 mars 2001, un questionnaire dans lequel ceux-ci étaient invités à indiquer le degré de priorité qu'ils accordaient à chacune des 33 mesures recommandées dans la Déclaration de Vienne et énumérées dans le questionnaire. Les États Membres étaient également invités à indiquer, pour chaque mesure recommandée, s'ils souhaitaient diriger ou être membre de l'équipe responsable de cette mesure, et d'indiquer les noms d'entités non gouvernementales qui pourraient éventuellement souhaiter être membres de cette équipe.

7. La pièce jointe à la note verbale donnait une description des tâches respectives des responsables et des membres des équipes conformément à ce qui avait été convenu par le Groupe de travail plénier. Les tâches de chaque responsable d'équipe seraient les suivantes:

- a) Assurer la présidence et le secrétariat de l'équipe aux fins d'évaluer et de mettre en œuvre la recommandation;
- b) Faire en sorte que tous les États Membres retenus et entités non gouvernementales autorisées aient la possibilité de participer aux travaux de l'équipe;
- c) Planifier, coordonner et mener à bien les activités conformément aux calendriers établis et convenus.

Les responsabilités des membres seraient les suivantes:

- a) Transmettre de façon coordonnée les communications provenant d'entités nationales et mettre leur expérience et leurs connaissances spécialisées à la disposition de l'équipe;

b) Participer activement aux travaux de l'équipe, conformément aux plans de travail et aux calendriers établis;

c) Œuvrer activement pour parvenir à un consensus.

IV. Synthèse des réponses

8. Au 27 mai 2001, le Secrétariat avait reçu des réponses de 18 États Membres. Une synthèse de toutes les nouvelles réponses qui auront été reçues avant la quarante-quatrième session du Comité sera présentée dans un document de séance.

A. Indication du degré de priorité

9. Le système de points ci-après a été utilisé pour calculer les résultats de l'enquête concernant le degré de priorité. Chaque recommandation s'est vu attribuer un point pour chaque pays ayant indiqué qu'il y accordait un degré de priorité "faible", deux points pour chaque pays ayant indiqué qu'il y accordait un degré de priorité "moyen" et quatre points pour chaque pays ayant indiqué qu'il y accordait un degré de priorité "élevé". Par conséquent, le nombre le plus élevé de points qu'une recommandation pouvait se voir attribuer était de $4 \times 18 = 72$, 18 étant le nombre de pays ayant répondu.

10. Les 33 recommandations ont été classées en trois groupes comme suit:

Groupe 1: Recommandations ayant obtenu 49 points ou plus;

Groupe 2: Recommandations ayant obtenu entre 25 et 48 points;

Groupe 3: Recommandations ayant obtenu moins de 25 points.

Le tableau 1 indique comment les recommandations se répartissent entre ces trois groupes.

B. États Membres ayant proposé d'être responsables d'une équipe

11. Plusieurs États Membres ont proposé de prendre la responsabilité d'une équipe, comme il est indiqué dans le tableau 2.

12. Sur les huit recommandations du groupe 1 (classement par degré de priorité), aucun État n'a proposé de diriger l'équipe chargée de la mise en œuvre des trois recommandations ci-après: recommandation 2, "Améliorer la gestion des ressources naturelles de la planète", recommandation 18, "Faire prendre davantage conscience aux décideurs et au grand public de l'importance des activités spatiales" et recommandation 19, "Créer et/ou renforcer les mécanismes nationaux qui permettent de coordonner les activités spatiales".

C. États ayant proposé d'être membres d'une équipe

13. Pour chacune des 33 recommandations, deux États Membres ou plus ont proposé de devenir membres de l'équipe correspondante, le plus grand nombre de propositions pour une recommandation étant de 9. La liste complète des États Membres qui ont proposé de devenir membres de l'équipe responsable de chaque recommandation figure dans l'annexe à la présente note. Le tableau 3 indique les 14 recommandations pour lesquelles six États Membres ou plus ont proposé de devenir membres de l'équipe correspondante.

D. Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres d'une équipe

14. Il a été recensé un certain nombre d'organisations et d'institutions non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres des équipes chargées des recommandations indiquées dans le tableau 4.

E. Remarques supplémentaires

15. Certains États Membres ont annoncé leur intention de contribuer aux travaux des équipes par l'intermédiaire des organisations ou programmes intergouvernementaux énumérés dans le tableau 5.

16. Des travaux ont déjà été réalisés par des programmes ou des organismes internationaux existants ou par leur intermédiaire aux fins de la mise en œuvre de certaines des recommandations. Afin

d'éviter les chevauchements d'efforts, certains États Membres ont suggéré que les équipes qui pourront être mises sur pied pour donner suite à ces recommandations travaillent en coopération avec les programmes et les organismes internationaux indiqués dans le tableau 6.

17. Un certain nombre d'autres observations reçues des États Membres sont indiquées dans le tableau 7. Le Comité voudra peut-être prendre ces observations en considération lors de la création des équipes.

V. Analyse des réponses et suggestions

18. Pour qu'une équipe chargée de mettre en œuvre une recommandation puisse être créée, il faudra qu'au moins un pays soit disposé à la diriger et qu'un ou plusieurs autres y participent en tant que membres. Des équipes pourraient être constituées pour les recommandations pour lesquelles l'enquête a montré qu'au moins un pays était disposé à prendre la responsabilité.

Tableau 1
Degré de priorité accordé aux recommandations, par groupe

	<i>Recommandation^a</i>	
Groupe 1 (entre 49 et 72 points)	1. Élaborer une stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement	
	2. Améliorer la gestion des ressources naturelles de la planète	
	4. Améliorer les prévisions météorologiques et climatiques	
	7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention	
	10. Favoriser l'accès universel aux systèmes spatiaux de navigation et de positionnement ainsi que la compatibilité entre ces systèmes	
	11. Promouvoir le développement durable en tirant parti des acquis de la recherche spatiale	
	18. Faire prendre davantage conscience aux décideurs et au grand public de l'importance des activités spatiales	
	19. Créer et/ou renforcer les mécanismes nationaux qui permettent de coordonner les activités spatiales	
	Groupe 2 (entre 25 et 48 points)	3. Élaborer et mettre en œuvre la Stratégie mondiale intégrée d'observation
		5. Limiter les conséquences néfastes des activités spatiales pour l'environnement local et mondial
6. Améliorer les services de santé publique		
8. Promouvoir l'alphabétisation et développer l'éducation dans les zones rurales grâce à l'enseignement à distance		
9. Améliorer le partage des connaissances en œuvrant pour l'accès universel aux services de télécommunications spatiales		
12. Améliorer les connaissances scientifiques sur l'espace proche et lointain en encourageant la coopération		
13. Protéger l'environnement spatial proche et lointain en réduisant le nombre des débris spatiaux		
14. Améliorer la coordination internationale des activités relatives aux objets gravitant sur une orbite proche de la Terre		
15. Protéger l'espace proche et lointain en poursuivant les recherches dans le domaine de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires		
16. Limiter les interférences avec les bandes du spectre électromagnétique		
17. Accélérer le développement des capacités en termes de ressources humaines et budgétaires		
20. Développer le partage des informations sur les avantages induits par les activités spatiales ainsi que sur leur utilisation		
21. Offrir aux jeunes la possibilité d'approfondir leur connaissance des sciences et techniques spatiales et de participer aux activités spatiales		
22. Créer, dans le cadre du Comité, un mécanisme consultatif qui favorise la participation des jeunes à la coopération dans le domaine spatial		
24. Réaffirmer le rôle du Comité, de ses sous-comités et de son secrétariat pour explorer l'espace extra-atmosphérique et l'utiliser pacifiquement		
25. Instituer des mécanismes de financement régulier des centres régionaux d'enseignement des sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU et fournir un appui plus important au Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales		
26. Favoriser l'utilisation accrue, par les organismes des Nations Unies et par le secteur privé, des systèmes et des services liés à l'espace		
27. Inviter les États à ratifier les traités relatifs à l'espace ou à y adhérer, et inviter les organisations intergouvernementales à déclarer qu'elles acceptent ces traités		
28. Examiner de manière plus approfondie la structure de l'ordre du jour et les méthodes de travail du Comité et de ses sous-comités		

<i>Recommandation^a</i>	
	29. Mieux coordonner, entre le Comité et les autres organismes des Nations Unies, les activités d'intérêt mutuel
	30. Engager la communauté internationale à examiner les recommandations des conférences régionales préparatoires à UNISPACE III
	32. Rechercher des sources de financement nouvelles et novatrices afin d'aider à mettre en œuvre les recommandations d'UNISPACE III
	33. Promouvoir les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique grâce à une coopération entre les pays présents dans l'espace et ceux qui ne le sont pas encore, ainsi qu'entre pays en développement, en y faisant participer la société civile, y compris le secteur privé
Groupe 3 (entre 1 et 24 points)	23. Créer des prix qui récompensent des apports exceptionnels aux activités spatiales
	31. Créer un fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III

^a Les recommandations sont numérotées de la même façon que dans le questionnaire, dans lequel elles apparaissaient dans le même ordre que dans la Déclaration de Vienne.

Tableau 2

Recommandations pour lesquelles des États ont proposé de diriger l'équipe correspondante

	<i>Recommandation^a</i>	<i>États souhaitant devenir responsables de l'équipe</i>	<i>Degré de priorité (groupe)</i>
1.	Élaborer une stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement	Portugal	1
4.	Améliorer les prévisions météorologiques et climatiques	Portugal	1
6.	Améliorer les services de santé publique	Canada ^b , Iran (République islamique d')	2
7.	Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention	Canada, France, Portugal	1
8.	Promouvoir l'alphabétisation et développer l'éducation dans les zones rurales grâce à l'enseignement à distance	Canada ^b , Portugal	2
10.	Favoriser l'accès universel aux systèmes spatiaux de navigation et de positionnement ainsi que la compatibilité entre ces systèmes	Portugal	1
11.	Promouvoir le développement durable en tirant parti des acquis de la recherche spatiale	Portugal	1
14.	Améliorer la coordination internationale des activités relatives aux objets gravitant sur une orbite proche de la Terre	Royaume-Uni	2
32.	Rechercher des sources de financement nouvelles et novatrices afin d'aider à mettre en œuvre les recommandations d'UNISPACE III	France	2

^a Les recommandations sont numérotées de la même façon que dans le questionnaire, dans lequel elles apparaissent dans le même ordre que dans la Déclaration de Vienne.

^b Le Canada a proposé de diriger l'équipe chargée de l'une de ces recommandations.

Tableau 3
Recommandations pour lesquelles six États Membres ou davantage ont proposé de devenir membres de l'équipe correspondante

Recommandation ^a	États Membres		Degré de priorité (groupe)
	Souhaitant devenir membres de l'équipe	Total	
2. Améliorer la gestion des ressources naturelles de la planète	Azerbaïdjan, Brésil, Canada, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni ^b	9 -	1
7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention	Argentine, Chili, Finlande, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni ^b	9 Canada, France, Portugal	1
3. Élaborer et mettre en œuvre la Stratégie mondiale intégrée d'observation	Argentine, Azerbaïdjan, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni ^b	8 -	2
4. Améliorer les prévisions météorologiques et climatiques	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Canada, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	8 Portugal	1
10. Favoriser l'accès universel aux systèmes spatiaux de navigation et de positionnement ainsi que la compatibilité entre ces systèmes	Brésil, Canada, Colombie, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République de Corée	8 Portugal	1
21. Offrir aux jeunes la possibilité d'approfondir leur connaissance des sciences et techniques spatiales et de participer aux activités spatiales	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Hongrie, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	8 -	2
11. Promouvoir le développement durable en tirant parti des acquis de la recherche spatiale	Azerbaïdjan, Brésil, Iran (République islamique d'), Monaco, Pakistan, Portugal, République tchèque	7 Portugal	1
17. Accélérer le développement des capacités en termes de ressources humaines et budgétaires	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal	7 -	2
22. Créer, dans le cadre du Comité, un mécanisme consultatif qui favorise la participation des jeunes à la coopération dans le domaine spatial	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	7 -	2
1. Élaborer une stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement	Argentine, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, Royaume-Uni ^b	6 Portugal	1

<i>Recommandation^a</i>	<i>États Membres</i>			<i>Degré de priorité (groupe)</i>
	<i>Souhaitant devenir membres de l'équipe</i>	<i>Total</i>	<i>Souhaitant devenir responsables de l'équipe</i>	
9. Améliorer le partage des connaissances en œuvrant pour l'accès universel aux services de télécommunications spatiales	Brésil, Colombie, Iran (République islamique d'), Monaco, Pakistan, Portugal	6		2
18. Faire prendre davantage conscience aux décideurs et au grand public de l'importance des activités spatiales	Brésil, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	6	-	1
20. Développer le partage des informations sur les avantages induits par les activités spatiales ainsi que sur leur utilisation	Argentine, Brésil, Canada, Pakistan, Portugal, République tchèque	6	-	2
33. Promouvoir les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique grâce à une coopération entre les pays présents dans l'espace et ceux qui ne le sont pas encore, ainsi qu'entre pays en développement, en y faisant participer la société civile, y compris le secteur privé	Argentine, Brésil, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	6	-	2

^a Les recommandations sont numérotées de la même façon que dans le questionnaire, dans lequel elles apparaissent dans le même ordre que dans la Déclaration de Vienne.

^b Participation au moins par courrier électronique et téléphone.

Tableau 4
Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres d'une équipe

<i>Recommandation^a</i>	<i>Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres de l'équipe</i>
4. Améliorer les prévisions météorologiques et climatiques	Observatoire de géodésie spatiale, Institut hongrois de géodésie, de cartographie et de télédétection
7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention	Observatoire de géodésie spatiale, Institut hongrois de géodésie, de cartographie et de télédétection
9. Améliorer le partage des connaissances en œuvrant pour l'accès universel aux services de télécommunications spatiales	Monaco Telecom (Monaco)
10. Favoriser l'accès universel aux systèmes spatiaux de navigation et de positionnement ainsi que la compatibilité entre ces systèmes	Observatoire de géodésie spatiale, Institut hongrois de géodésie, de cartographie et de télédétection
12. Améliorer les connaissances scientifiques sur l'espace proche et lointain en encourageant la coopération	Comité de la recherche spatiale; Institut de recherche en géodésie et en géophysique, Académie hongroise des sciences
13. Protéger l'environnement spatial proche et lointain en réduisant le nombre des débris spatiaux	Observatoire géophysique de Sondankylä, Université d'Oulu (Finlande)
14. Améliorer la coordination internationale des activités relatives aux objets gravitant sur une orbite proche de la Terre	Université d'Helsinki
16. Limiter les interférences avec les bandes du spectre électromagnétique	Observatoire de géodésie spatiale, Institut hongrois de géodésie, de cartographie et de télédétection
21. Offrir aux jeunes la possibilité d'approfondir leur connaissance des sciences et techniques spatiales et de participer aux activités spatiales	Société hongroise d'astronautique

^a Les recommandations sont numérotées de la même façon que dans le questionnaire, dans lequel elles apparaissent dans le même ordre que dans la Déclaration de Vienne.

Tableau 5
Organisations et programmes intergouvernementaux par l'intermédiaire desquels les États Membres pourraient apporter une contribution

<i>Organisation ou programme intergouvernemental</i>	<i>Recommandation^a</i>
Commission européenne	7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention
Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques	4. Améliorer les prévisions météorologiques et climatiques
	7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention
Agence spatiale européenne	3. Élaborer et mettre en œuvre la Stratégie mondiale intégrée d'observation
	5. Limiter les conséquences néfastes des activités spatiales pour l'environnement local et mondial
	7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention

<i>Organisation ou programme intergouvernemental</i>	<i>Recommandation^a</i>
	12. Améliorer les connaissances scientifiques sur l'espace proche et lointain en encourageant la coopération
	13. Protéger l'environnement spatial proche et lointain en réduisant le nombre des débris spatiaux
	20. Développer le partage des informations sur les avantages induits par les activités spatiales ainsi que sur leur utilisation
	21. Offrir aux jeunes la possibilité d'approfondir leur connaissance des sciences et techniques spatiales et de participer aux activités spatiales
Union internationale des télécommunications	16. Limiter les interférences avec les bandes du spectre électromagnétique
Organisation météorologique mondiale	4. Améliorer les prévisions météorologiques et climatiques
Galileo ^b	10. Favoriser l'accès universel aux systèmes spatiaux de navigation et de positionnement ainsi que la compatibilité entre ces systèmes

^a Les recommandations sont numérotées de la même façon que dans le questionnaire, dans lequel elles apparaissent dans le même ordre que dans la Déclaration de Vienne.

^b Pour la contribution européenne.

Tableau 6
Coordination avec des organisations et des programmes internationaux existants

<i>Organisme ou programme international</i>	<i>Recommandation^a</i>
Comité des satellites d'observation de la Terre	2. Améliorer la gestion des ressources naturelles de la planète
	7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention
Stratégie mondiale intégrée d'observation - partenariat (IGOS-P)	1. Élaborer une stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement
	2. Améliorer la gestion des ressources naturelles de la planète
	7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention
Surveillance mondiale en matière d'environnement et de sécurité (GMES)	1. Élaborer une stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement
	2. Améliorer la gestion des ressources naturelles de la planète
	7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention
Un programme de l'Organisation de coopération et de développement économiques	16. Améliorer les connaissances scientifiques sur l'espace proche et lointain en encourageant la coopération
Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux	13. Protéger l'environnement spatial proche et lointain en réduisant le nombre des débris spatiaux

^a Les recommandations sont numérotées de la même façon que dans le questionnaire, dans lequel elles apparaissent dans le même ordre que dans la Déclaration de Vienne.

^b Il a été indiqué qu'il ne sera peut-être pas nécessaire de désigner un nouveau chef de file.

Tableau 7
Observations à prendre en considération lors de la création des équipes

<i>Recommandation^a</i>	<i>Observation</i>
Protection de l'environnement terrestre et gestion des ressources de la Terre	Pour la mise en œuvre des recommandations dans ce domaine (recommandations 1 à 5), il conviendrait de tenir compte des conclusions de la neuvième session de la Commission du développement durable.
1. Élaborer une stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement	Il s'agit d'une mesure absolument prioritaire qui peut procurer des avantages immédiats à de nombreux États Membres. Un inventaire des stratégies existantes pourrait être établi en liaison avec le IGOS-P.
3. Élaborer et mettre en œuvre la Stratégie mondiale intégrée d'observation	La recommandation 3 devrait être mise en œuvre en même temps que la recommandation 1. La recommandation 3 est un moyen de réaliser la recommandation 1, qui constitue l'objectif.
5. Limiter les conséquences néfastes des activités spatiales pour l'environnement local et mondial	Il s'agit d'une mesure absolument prioritaire qui peut procurer des avantages immédiats à de nombreux États Membres.
6. Améliorer les services de santé publique	Il s'agit d'une mesure absolument prioritaire qui peut procurer des avantages immédiats à de nombreux États Membres.
7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention	Il s'agit d'une mesure absolument prioritaire qui peut procurer des avantages immédiats à de nombreux États Membres. La création d'un groupe d'experts a été approuvée par le Sous-Comité scientifique et technique à sa session de 2001. En particulier, un système de détection et d'alerte pourrait être envisagé pour les incendies de forêt.
8. Promouvoir l'alphabétisation et développer l'éducation dans les zones rurales grâce à l'enseignement à distance	Il s'agit d'une mesure absolument prioritaire qui peut procurer des avantages immédiats à de nombreux États Membres. Certains travaux sont en cours dans le cadre de projets, comme cela a été signalé au Sous-Comité scientifique et technique.
9. Améliorer le partage des connaissances en œuvrant pour l'accès universel aux services de télécommunications spatiales	Des travaux sont déjà en cours. L'appui aux centres régionaux d'enseignement des sciences et des techniques spatiales affiliés à l'ONU doit être renforcé. Un travail important est accompli par des entités commerciales.
10. Favoriser l'accès universel aux systèmes spatiaux de navigation et de positionnement ainsi que la compatibilité entre ces systèmes	Il s'agit d'une mesure absolument prioritaire qui peut procurer des avantages immédiats à de nombreux États Membres.
11. Promouvoir le développement durable en tirant parti des acquis de la recherche spatiale	L'objectif est très étendu et est étroitement lié aux recommandations 9 et 32. Il s'agit d'une question qui ne concerne pas exclusivement le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique. Il s'agit d'une question qui pourrait être examinée au Sommet mondial du développement durable qui doit avoir lieu en 2002.
12. Améliorer les connaissances scientifiques sur l'espace proche et lointain en encourageant la coopération	Il s'agit d'une recommandation importante mais il n'y a pas d'urgence.

Recommandation ^a	Observation
13. Protéger l'environnement spatial proche et lointain en réduisant le nombre des débris spatiaux	Il s'agit d'une question qui est déjà inscrite à l'ordre du jour du Sous-Comité scientifique et technique et à l'examen de laquelle collabore le Comité de coordination interinstitutions sur les débris spatiaux. Il s'agit d'une mesure absolument prioritaire qui peut procurer des avantages immédiats à de nombreux États Membres.
15. Protéger l'espace proche et lointain en poursuivant les recherches dans le domaine de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires	Il n'est pas nécessaire de désigner un nouveau chef de file. Des travaux sont déjà menés par le Sous-Comité scientifique et technique et son groupe de travail au titre d'un point de l'ordre du jour.
16. Limiter les interférences avec les bandes du spectre électromagnétique	Il est nécessaire de séparer les aspects de cette recommandation concernant les fréquences, qui sont déjà examinés par l'UIT, de la question des sources de luminosité parasite.
17. Accélérer le développement des capacités en termes de ressources humaines et budgétaires	Des mesures devraient être prises par l'intermédiaire des centres régionaux d'enseignement des sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU.
19. Créer et/ou renforcer les mécanismes nationaux qui permettent de coordonner les activités spatiales	Dans certains pays, une telle action est menée au niveau national. Des échanges d'informations entre les États Membres sont souhaitables.
20. Développer le partage des informations sur les avantages induits par les activités spatiales ainsi que sur leur utilisation	Cette mesure est déjà examinée par le Comité.
21. Offrir aux jeunes la possibilité d'approfondir leur connaissance des sciences et techniques spatiales et de participer aux activités spatiales	Il s'agit d'une recommandation importante, mais il n'y a pas d'urgence. Des activités sont menées par l'intermédiaire de l'ONU et l'Association internationale pour la Semaine mondiale de l'espace.
22. Créer, dans le cadre du Comité, un mécanisme consultatif qui favorise la participation des jeunes à la coopération dans le domaine spatial	Cela a déjà été fait.
24. Réaffirmer le rôle du Comité, de ses sous-comités et de son secrétariat pour explorer l'espace extra-atmosphérique et l'utiliser pacifiquement	Le rôle du Comité sera déterminé par les États Membres.
25. Instituer des mécanismes de financement régulier des centres régionaux d'enseignement des sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU et fournir un appui plus important au Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales	Cette action devrait être menée dans le cadre des recommandations 9, 17 et 31.
26. Favoriser l'utilisation accrue, par les organismes des Nations Unies et par le secteur privé, des systèmes et des services liés à l'espace	Il n'est pas nécessaire de désigner un nouveau chef de file. Le Bureau des affaires spatiales joue le rôle de chef de file dans ce domaine, sous la supervision du Comité.
27. Inviter les États à ratifier les traités relatifs à l'espace ou à y adhérer, et inviter les organisations intergouvernementales à déclarer qu'elles acceptent ces traités	Il s'agit d'une question qui relève de la compétence de l'ONU ou de l'Assemblée générale; les progrès dans ce domaine peuvent être examinés par le Comité.
28. Examiner de manière plus approfondie la structure de l'ordre du jour et les méthodes de travail du Comité et de ses sous-comités	Cette question doit être examinée par le Comité à ses sessions ordinaires; un groupe de travail devrait être créé.
29. Mieux coordonner, entre le Comité et les autres organismes des Nations Unies, les activités d'intérêt mutuel	Il n'est pas nécessaire de désigner un nouveau chef de file. Le Bureau des affaires spatiales devrait continuer à jouer le rôle de chef de file dans ce domaine. Cette recommandation devrait être liée à la recommandation 26.

<i>Recommandation^a</i>	<i>Observation</i>
30. Engager la communauté internationale à examiner les recommandations des conférences régionales préparatoires à UNISPACE III	La position des États Membres du Comité sera l'un des principaux facteurs de progrès.
31. Créer un fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III	Ce fonds existe déjà.
32. Rechercher des sources de financement nouvelles et novatrices afin d'aider à mettre en œuvre les recommandations d'UNISPACE III	Nombre de ces recommandations ne pourront pas être mises en œuvre sans un financement.
33. Promouvoir les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique grâce à une coopération entre les pays présents dans l'espace et ceux qui ne le sont pas encore, ainsi qu'entre pays en développement, en y faisant participer la société civile, y compris le secteur privé	Il s'agit d'une question de bonne volonté. Les États Membres devraient être invités à rendre compte de l'application des dispositions de la Déclaration sur la coopération internationale en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace au profit et dans l'intérêt de tous les États, compte tenu en particulier des besoins des pays en développement (résolution 51/122 de l'Assemblée générale).

^a Les recommandations sont numérotées de la même façon que dans le questionnaire, dans lequel elles apparaissaient dans le même ordre que dans la Déclaration de Vienne.

19. Afin que des progrès concrets soient réalisés dans la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III d'ici à 2004, date à laquelle l'Assemblée générale examinera et évaluera la suite donnée à cette conférence, le Comité pourrait envisager de constituer des équipes pour un certain nombre de recommandations choisies et les États Membres pourraient concentrer leurs efforts sur les travaux des équipes ainsi constituées. Comme cela est sous-entendu dans la procédure proposée (voir plus haut la section II), les équipes chargées des recommandations choisies pourraient être constituées au cours de la première phase, certaines d'ici la fin de la quarante-quatrième session du Comité et d'autres d'ici la trente-neuvième session du Sous-Comité scientifique et technique, en 2002. Les équipes chargées des autres recommandations pourraient être constituées ultérieurement, au cours de la deuxième phase, d'ici la quarantième session du Sous-Comité, en 2003.

20. Les critères ci-après pourraient être utilisés pour le choix des recommandations pour lesquelles des équipes devraient être constituées au cours de la première phase:

a) La mise en œuvre de la recommandation procurera des avantages immédiats à de nombreux pays;

b) Aucun autre organisme international n'a réalisé ou ne réalise des progrès rapides dans la mise en œuvre de cette recommandation.

21. Comme il est indiqué dans le tableau 5, la participation d'organismes intergouvernementaux serait importante pour la mise en œuvre de certaines des recommandations. L'enquête sur la mise en œuvre des recommandations devrait donc être également effectuée parmi les organismes intergouvernementaux menant des activités ayant trait à l'espace tels que les entités du système des Nations Unies et les autres organismes intergouvernementaux jouissant du statut

d'observateur permanent auprès du Comité, afin de déterminer le degré d'intérêt et de priorité qu'ils attachent à la mise en œuvre des recommandations ainsi que leur volonté de participer aux équipes. De même, l'enquête devrait être effectuée parmi les organismes non gouvernementaux jouissant du statut d'observateur auprès du Comité.

22. À sa quarante-quatrième session, le Comité souhaitera peut-être examiner comment effectuer de façon systématique l'enquête parmi les entités non gouvernementales, en plus des contacts qui pourront être établis avec elles par l'intermédiaire des gouvernements, afin de déterminer le degré d'intérêt et de priorité qu'elles accordent à la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III. Cela accroîtrait en particulier les chances de trouver des entités non gouvernementales internationales qui pourraient souhaiter devenir membres d'équipes.

23. Comme cela a été fait dans le cas de la recommandation visant à mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention (recommandation 7), il faudrait également envisager de créer des groupes ou des sous-groupes d'experts pour certaines des recommandations dont la portée est étendue. Ces groupes ou sous-groupes d'experts pourraient fournir des services consultatifs ou effectuer une partie des travaux prévus par l'équipe.

Notes

¹ *Rapport de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Vienne, 19-30 juillet 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.I.3).

² *Ibid.*, chap. I, résolution 1.

Synthèse des réponses des États Membres

<i>Recommandation</i>	<i>Degré de priorité^a</i>	<i>États Membres</i>		
		<i>Souhaitant devenir responsables de l'équipe</i>	<i>Souhaitant devenir membres de l'équipe^a</i>	<i>Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres de l'équipe</i>
Protection de l'environnement terrestre et gestion des ressources de la Terre				
1. Élaborer une stratégie mondiale intégrée de surveillance de l'environnement	E	Argentine, Azerbaïdjan, Canada ^b , Chili, Colombie, France, Iran (République islamique d'), Nauru, Pakistan, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni	Portugal	Argentine, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, Royaume-Uni ^c
2. Améliorer la gestion des ressources naturelles de la planète	E	Azerbaïdjan, Brésil, Canada, Chili, Colombie, France, Iran (République islamique d'), Nauru, Pakistan, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni		Azerbaïdjan, Brésil, Canada, France, Iran (République islamique d'), Portugal, République tchèque, Royaume-Uni ^c
	M	Argentine		
	F	République de Corée		
3. Élaborer et mettre en œuvre la Stratégie mondiale intégrée d'observation	E	Argentine, Azerbaïdjan, Colombie, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni		Argentine, Azerbaïdjan, France, Iran (République islamique d'), Portugal, République tchèque, Royaume-Uni ^c
	M	Canada, Chili, Nauru		
	F	Pays-Bas, République tchèque		

<i>Recommandation</i>		<i>États Membres</i>			<i>Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres de l'équipe</i>
		<i>Degré de priorité^a</i>	<i>Souhaitant devenir responsables de l'équipe</i>	<i>Souhaitant devenir membres de l'équipe^a</i>	
4. Améliorer les prévisions météorologiques et climatiques	E	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Portugal Chili, Iran (République islamique d'), Pakistan, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni		Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Canada, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	Observatoire de géodésie spatiale, Institut hongrois de géodésie, de cartographie et de télédétection
	M	Canada, Colombie, Nauru, République de Corée			
	F	Hongrie			
5. Limiter les conséquences néfastes des activités spatiales pour l'environnement local et mondial	E	Azerbaïdjan, Brésil, Canada ^b , Chili, Iran (République islamique d'), Pakistan, Royaume-Uni		Brésil, Hongrie, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal	
	M	Argentine, Nauru, Portugal, République de Corée			
	F	Colombie, Pays-Bas			
Utilisation des applications spatiales pour la sécurité, le développement et le bien-être de l'humanité					
6. Améliorer les services de santé publique	E	Canada ^b , Colombie, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal	Canada ^d , Iran (République islamique d')	France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal	
	M	Argentine, Azerbaïdjan, Chili, Nauru, Pays-Bas			
	F	République de Corée			
7. Mettre en place un système mondial intégré qui permette de gérer les efforts destinés à atténuer les effets des catastrophes naturelles, les actions de secours et la prévention	E	Argentine, Azerbaïdjan, Canada ^b , Chili, Colombie, Finlande, France, Iran (République islamique d'), Nauru, Pakistan, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni	Canada, France, Portugal	Argentine, Chili, Finlande, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni ^c	Observatoire de géodésie spatiale, Institut hongrois de géodésie, de cartographie et de télédétection

<i>Recommandation</i>	<i>Degré de priorité^a</i>	<i>États Membres</i>		<i>Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres de l'équipe</i>	
		<i>Souhaitant devenir responsables de l'équipe</i>	<i>Souhaitant devenir membres de l'équipe^a</i>		
	M.	Hongrie			
8. Promouvoir l'alphabétisation et développer l'éducation dans les zones rurales grâce à l'enseignement à distance	E	Canada ^b , Colombie, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, Royaume-Uni	Canada ^d , Portugal	France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal	
	M	Argentine, Azerbaïdjan, Chili			
	F	Nauru, Pays-Bas, République de Corée			
9. Améliorer le partage des connaissances en œuvrant pour l'accès universel aux services de télécommunications spatiales	E	Brésil, Canada, Colombie, Iran (République islamique d'), Monaco, Pakistan, République de Corée, Royaume-Uni		Brésil, Colombie, Iran (République islamique d'), Monaco, Pakistan, Portugal	Monaco Telecom
	M	Argentine, Azerbaïdjan, Chili, Nauru, Portugal			
	F	Pays-Bas			
10. Favoriser l'accès universel aux systèmes spatiaux de navigation et de positionnement ainsi que la compatibilité entre ces systèmes	E	Argentine, Brésil, Canada ^b , Chili, Colombie, France, Hongrie, Iran (République islamique d'), Pakistan, République de Corée, Royaume-Uni	Portugal	Brésil, Canada, Colombie, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République de Corée	Observatoire de géodésie spatiale, Institut hongrois de géodésie, de cartographie et de télédétection
	M	Azerbaïdjan, Nauru, Pays-Bas, Portugal			

<i>Recommandation</i>		<i>Degré de priorité^a</i>	<i>États Membres</i>		<i>Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres de l'équipe</i>
			<i>Souhaitant devenir responsables de l'équipe</i>	<i>Souhaitant devenir membres de l'équipe^a</i>	
11. Promouvoir le développement durable en tirant parti des acquis de la recherche spatiale	E	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Portugal Canada, France, Iran (République islamique d'), Monaco, Nauru, Pakistan, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni		Azerbaïdjan, Brésil, Iran (République islamique d'), Monaco, Pakistan, Portugal, République tchèque	
	M	Chili, République de Corée, Pays-Bas			
	F	Colombie			
Développement des connaissances scientifiques sur l'espace et protection de l'environnement spatial					
12. Améliorer les connaissances scientifiques sur l'espace proche et lointain en encourageant la coopération	E	Argentine, Azerbaïdjan, Iran (République islamique d'), Pakistan, Pays-Bas, Royaume-Uni		Argentine, Azerbaïdjan, Hongrie, Iran (République islamique d')	Comité de la recherche spatiale; Institut de recherche en géodésie et en géophysique, Académie hongroise des sciences
	M	Canada, Chili, France, République de Corée			
	F	Colombie, Nauru, Portugal			
13. Protéger l'environnement spatial proche et lointain en réduisant le nombre des débris spatiaux	E	Canada ^b , Chili, Finlande, France, Pakistan, République tchèque, Royaume-Uni		France, Iran (République islamique d'), Pakistan, République de Corée, République tchèque	Observatoire géophysique de Sodankylä Université d'Oulu (Finlande)
	M	Argentine, Azerbaïdjan, Iran (République islamique d'), Pays-Bas, Portugal, République de Corée			
	F	Colombie, Nauru			

<i>Recommandation</i>	<i>Degré de priorité^a</i>	<i>États Membres</i>			<i>Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres de l'équipe</i>
		<i>Souhaitant devenir responsables de l'équipe</i>	<i>Souhaitant devenir membres de l'équipe^a</i>		
14. Améliorer la coordination internationale des activités relatives aux objets gravitant sur une orbite proche de la Terre	E	Brésil, Finlande, Pakistan, Royaume-Uni	Royaume-Uni	Brésil, Finlande, Iran (République islamique d'), Pakistan	Université de Helsinki
	M	Azerbaïdjan, Canada, Chili, Iran (République islamique d'), République de Corée			
	F	Argentine, Colombie, France, Nauru, Pays-Bas, Portugal			
15. Protéger l'espace proche et lointain en poursuivant les recherches dans le domaine de l'utilisation des sources d'énergie nucléaires	E	Argentine, Brésil, Canada, Chili, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Royaume-Uni		Argentine, Brésil, Iran (République islamique d')	
	M	Azerbaïdjan			
	F	Colombie, Nauru, Pays-Bas, Portugal, République de Corée			
16. Limiter les interférences avec les bandes du spectre électromagnétique	E	Azerbaïdjan, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Hongrie, Iran (République islamique d'), Pakistan, Royaume-Uni		Brésil, Colombie, Iran (République islamique d'), Pakistan	Observatoire de géodésie spatiale, Institut hongrois de géodésie, de cartographie et de télédétection
	M	Argentine, France, Pays-Bas, République de Corée			
	F	Nauru, Portugal			

<i>Recommandation</i>	<i>Degré de priorité^a</i>	<i>États Membres</i>		<i>Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres de l'équipe</i>	
		<i>Souhaitant devenir responsables de l'équipe</i>	<i>Souhaitant devenir membres de l'équipe^a</i>		
Renforcement des possibilités d'éducation et de formation et sensibilisation du public à l'importance des activités spatiales					
17. Accélérer le développement des capacités en termes de ressources humaines et budgétaires	E	Argentine, Azerbaïdjan, Canada, France, Hongrie, Iran (République islamique d'), Pakistan, Pays-Bas, Portugal		Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal	Observatoire de géodésie spatiale, Institut hongrois de géodésie, de cartographie et de télédétection
	M	Brésil, Chili, Finlande, Nauru, République de Corée			
	F	Colombie			
18. Faire prendre davantage conscience aux décideurs et au grand public de l'importance des activités spatiales	E	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Canada, Chili, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni		Brésil, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	
	M	Finlande, Pays-Bas, République de Corée			
	F	Colombie, Nauru			
19. Créer et/ou renforcer les mécanismes nationaux qui permettent de coordonner les activités spatiales	E	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Chili, Colombie, France, Iran (République islamique d'), Pakistan, République tchèque, Royaume-Uni		Brésil, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	
	M	Canada, Finlande, Pays-Bas, Portugal, République de Corée			
	F	Nauru			

<i>Recommandation</i>	<i>Degré de priorité^a</i>	<i>États Membres</i>		<i>Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres de l'équipe</i>
		<i>Souhaitant devenir responsables de l'équipe</i>	<i>Souhaitant devenir membres de l'équipe^a</i>	
20. Développer le partage des informations sur les avantages induits par les activités spatiales ainsi que sur leur utilisation	E	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Canada, Finlande, Iran (République islamique d'), Pakistan, République de Corée, Royaume-Uni	Argentine, Brésil, Canada, Pakistan, Portugal, République tchèque	
	M	Chili, Pays-Bas, Portugal, République tchèque		
	F	Colombie, Nauru		
21. Offrir aux jeunes la possibilité d'approfondir leur connaissance des sciences et techniques spatiales et de participer aux activités spatiales	E	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Colombie, Finlande, Pakistan, Pays-Bas	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Hongrie, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	Société hongroise d'astronautique; Institut de recherche en géodésie et en géophysique, Académie hongroise des sciences
	M	Canada, Chili, France, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni		
	F	Nauru		
22. Créer, dans le cadre du Comité, un mécanisme consultatif qui favorise la participation des jeunes à la coopération dans le domaine spatial	E	Argentine, Azerbaïdjan, Iran (République islamique d')	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	
	M	Canada, Chili, Pakistan, Portugal, République de Corée, République tchèque		
	F	Brésil, Colombie, Finlande, Nauru, Pays-Bas		
23. Créer des prix qui récompensent des apports exceptionnels aux activités spatiales	E	Azerbaïdjan, Iran (République islamique d')	Azerbaïdjan, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	
	M	Argentine, Canada, Chili		
	F	Colombie, France, Nauru, Pakistan, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République tchèque		

<i>Recommandation</i>			<i>États Membres</i>		<i>Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres de l'équipe</i>
			<i>Souhaitant devenir responsables de l'équipe</i>	<i>Souhaitant devenir membres de l'équipe^a</i>	
Renforcement et redistribution des activités spatiales au sein du système des Nations Unies					
24. Réaffirmer le rôle du Comité, de ses sous-comités et de son secrétariat pour explorer l'espace extra-atmosphérique et l'utiliser pacifiquement	E	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Canada, Iran (République islamique d'), Pakistan			Brésil, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal
	M	Chili, Nauru, Pays-Bas, Portugal, République de Corée			
	F	Colombie			
25. Instituer des mécanismes de financement régulier des centres régionaux d'enseignement des sciences et techniques spatiales affiliés à l'ONU et fournir un appui plus important au Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales	E	Argentine, Azerbaïdjan, Canada, Chili, Iran (République islamique d'), Pakistan			Canada, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque
	M	Pays-Bas, République de Corée, République tchèque			
	F	Colombie, Nauru, Portugal			
26. Favoriser l'utilisation accrue, par les organismes des Nations Unies et par le secteur privé, des systèmes et des services liés à l'espace	E	Azerbaïdjan, Canada, Chili, Iran (République islamique d'), Pakistan, Pays-Bas, République tchèque, Royaume-Uni			Iran (République islamique d'), Pakistan, République tchèque
	M	Argentine, France, Nauru			
	F	Colombie, Portugal, République de Corée			

<i>Recommandation</i>		<i>Degré de priorité^a</i>	<i>États Membres</i>		<i>Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres de l'équipe</i>
			<i>Souhaitant devenir responsables de l'équipe</i>	<i>Souhaitant devenir membres de l'équipe^a</i>	
27. Inviter les États à ratifier les traités relatifs à l'espace ou à y adhérer, et inviter les organisations intergouvernementales à déclarer qu'elles acceptent ces traités	E	Argentine, Chili, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni		Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	
	M	Azerbaïdjan, Canada, Nauru, Pays-Bas, République de Corée			
	F	Colombie			
28. Examiner de manière plus approfondie la structure de l'ordre du jour et les méthodes de travail du Comité et de ses sous-comités	E	Argentine, Azerbaïdjan, Canada, Iran (République islamique d'), Pakistan, République tchèque		Argentine, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	
	M	Chili, Colombie, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, Royaume-Uni			
	F	Nauru			
29. Mieux coordonner, entre le Comité et les autres organismes des Nations Unies, les activités d'intérêt mutuel	E	Argentine, Azerbaïdjan, Iran (République islamique d'), Pakistan, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni		Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	
	M	Canada, Chili, Nauru			
	F	Colombie, République de Corée			
Promotion de la coopération internationale					
30. Engager la communauté internationale à examiner les recommandations des conférences régionales préparatoires à UNISPACE III	E	Azerbaïdjan, Chili, Iran (République islamique d'), Pays-Bas		France, Iran (République islamique d'), Pakistan, République tchèque	
	M	Argentine, Canada, Pakistan, République de Corée, République tchèque			
	F	Colombie, Nauru			

<i>Recommandation</i>		<i>Degré de priorité^a</i>	<i>États Membres</i>		<i>Entités non gouvernementales qui pourraient souhaiter devenir membres de l'équipe</i>
			<i>Souhaitant devenir responsables de l'équipe</i>	<i>Souhaitant devenir membres de l'équipe^a</i>	
31. Créer un fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III	E	Azerbaïdjan, Iran (République islamique d'), Pakistan		Iran (République islamique d'), Pakistan	
	M	Argentine, Canada, Chili, Pays-Bas			
	F	Colombie, Nauru, Portugal, République de Corée			
32. Rechercher des sources de financement nouvelles et novatrices afin d'aider à mettre en œuvre les recommandations d'UNISPACE III	E	Argentine, Azerbaïdjan, Chili, France, Iran (République islamique d'), Pakistan	France	Iran (République islamique d'), Pakistan, République tchèque	
	M	Pays-Bas, Portugal, République tchèque			
	F	Colombie, Nauru, République de Corée			
33. Promouvoir les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique grâce à une coopération entre les pays présents dans l'espace et ceux qui ne le sont pas encore, ainsi qu'entre pays en développement, en y faisant participer la société civile, y compris le secteur privé	E	Argentine, Azerbaïdjan, Brésil, Chili, Iran (République islamique d'), Pakistan, Royaume-Uni		Argentine, Brésil, Iran (République islamique d'), Pakistan, Portugal, République tchèque	
	M	Pays-Bas, Portugal, République de Corée, République tchèque			
	F	Colombie, Nauru			

^a E = élevé; M = moyen; F = faible.

^b Le Canada a accordé la priorité absolue à cette mesure, estimant qu'elle pourrait procurer des avantages immédiats à de nombreux États Membres.

^c Participation au moins par courrier électronique et téléphone.

^d Le Canada a proposé de diriger l'équipe chargée de l'une de ces mesures.

